

[france3-regions.francetvinfo.fr](https://france3-regions.francetvinfo.fr)

# Lubrizon : des premières analyses révèlent la présence de molécules d'hydrocarbures dans du lait maternel

*Par Marie du Mesnil-Adelée*

2-3 minutes

---

A l'origine de la démarche, une avocate rouennaise, Saliha Blalouz. Dès le 2 octobre, soit une semaine après l'incendie de l'usine Lubrizon à Rouen, et [face aux questionnements de la population](#), elle met en demeure l'Agence régionale de santé pour faire des analyses sur le lait maternel. Sans réponse, elle décide de faire réaliser ces tests individuellement avec neuf mères volontaires au CHU de Rouen en présence d'un huissier de justice.

© ©RT/76actu

© ©RT/76actu

## Des prélèvements à prendre avec précaution

Ces prélèvements d'urine et de lait ont été analysés au CHU de Limoges, qui a révélé ses premières conclusions la semaine dernière. Ce sont des premiers résultats partiels et bruts, à prendre donc avec précaution. Mais ils révèlent d'ores et déjà une présence de molécules d'hydrocarbures (éthylbenzène,

toluène, xylène).

Attention, il reste des comparaisons à opérer avec du lait antérieur (stocké par congélation avant Lubrizon), ainsi qu'avec des prélèvements qui vont être effectués dans les prochains jours (à + 1 mois environ) puis à + 3 mois et + 6 mois.

Ils seront couplés à des prélèvements sur des mères d'autres villes industrielles comme Paris ou Grenoble. L'avocate rouennaise a activé un groupe de mères allaitantes qui sont volontaires pour recueillir leur lait. Le tout est de savoir si ces traces d'hydrocarbures sont liées à un environnement pollué chroniquement ou à l'exposition liée à Lubrizon.

Ces prélèvements sont couplés à des questionnaires de santé, hygiène et mode de vie.

## **Plaintes contre X**

Pour rappel, la directrice de l'agence régionale de santé avait déclaré au lendemain de l'incendie qu'il n'était pas justifié de remettre l'allaitement en cause.

Les neuf mères concernées à Rouen déclarent vouloir porter plainte contre X pour mise en danger de la vie d'autrui. Une quarantaine d'autres femmes sont entrées en contact avec l'avocate rouennaise, qui se dit prête à engager des poursuites judiciaires.